



Participation de la Ministre de l'Égalité des chances à la célébration du 10^{ème} anniversaire du Service à l'égalité des chances entre femmes et hommes de la Ville de Dudelange

En date du 17 mars 2014, la ministre de l'Égalité des chances Lydia Mutsch a participé à la célébration du 10^{ème} anniversaire du Service à l'égalité des chances entre femmes et hommes de la Ville de Dudelange.

Dans son intervention, la Ministre a souligné le rôle important joué par les communes en matière de mise en œuvre concrète et journalière des politiques d'égalité entre femmes et hommes. En effet, leur rôle ne se limite pas seulement à celui de multiplicateur au niveau local des politiques gouvernementales, mais les communes peuvent également prendre bon nombre d'initiatives propres notamment en leur qualité respective d'employeur et de prestataire de services.

En adaptant l'approche de l'intégration de la dimension du genre dans l'ensemble de leurs travaux, les communes sont outillées pour répondre au mieux aux besoins individuels de leurs citoyens, hommes et femmes.

En ce qui concerne la mise en œuvre des priorités du nouveau gouvernement, la ministre a invité les responsables communaux à soutenir ses efforts notamment en matière d'égalité des femmes et des hommes dans la prise de décision. Les objectifs concrets et chiffrés d'une présence de 40% du sexe sous-représenté dans les conseils d'administration des établissements publics et des entreprises dans lesquelles l'Etat détient des participations ne pourront en effet être atteints que si l'ensemble des acteurs, dont les communes, prennent leurs responsabilités en la matière.

La Ville de Dudelange a été une des premières communes du Luxembourg pour formaliser son engagement en faveur de l'égalité des femmes et des hommes par la création d'un service communal à l'égalité.

Madame Mutsch a félicité les responsables politiques pour cette initiative et les collaborateurs du service pour leur engagement journalier et les projets réalisés avec beaucoup de succès tout au long des années.

Communiqué par le ministère de l'Égalité des chances